

# 112 banques de l'Union européenne, dont 10 groupes français, soumises aux tests de résistance

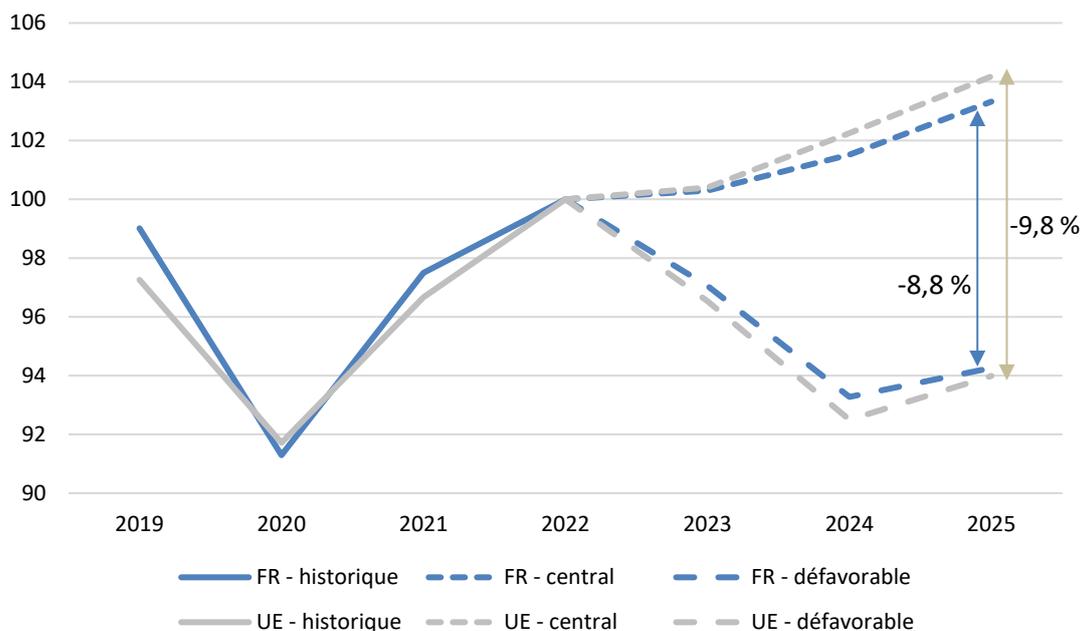
Le 31 janvier dernier, l'Autorité bancaire européenne (ABE) et la Banque centrale européenne (BCE) ont annoncé le lancement officiel de leurs tests de résistance bisannuels, dont les résultats seront publiés fin juillet. 70 banques représentant environ 75 % des actifs bancaires de l'Union européenne participeront à l'exercice coordonné par l'ABE, dont 7 établissements français. En parallèle, la BCE étendra le test à 42 autres banques de plus petite taille placées sous la supervision du Mécanisme de surveillance unique, dont 3 banques françaises.

Les tests de résistance européens visent à apprécier la résilience des banques participantes face à des conditions macroéconomiques dégradées sur un horizon de 3 ans. Ils se fondent sur une [méthodologie](#) développée par l'ABE et sur deux jeux de [scénarios macroéconomiques](#), dits central et défavorable, correspondant respectivement aux prévisions attendues et à des trajectoires détériorées reflétant la matérialisation des principaux risques auxquels le secteur bancaire européen est exposé.

Les banques appliqueront leurs propres modèles pour estimer l'évolution des différentes composantes de leurs fonds propres et de leurs actifs pondérés par le risque, en respectant un ensemble de contraintes méthodologiques et sous le contrôle strict des équipes du MSU. En particulier, le bilan des banques est supposé statique et les établissements ne peuvent tenir compte des décisions de gestion qu'ils mettraient en œuvre.

Le scénario défavorable fait abstraction des éventuelles réactions de politique monétaire et budgétaire, envisage une aggravation des tensions géopolitiques accompagnée d'une augmentation des prix des matières premières et d'une résurgence de la pandémie de Covid-19. Il se traduit par une hausse substantielle de l'inflation et des taux d'intérêt ainsi que par une contraction marquée de l'économie mondiale. La dégradation des différentes variables macro-financières est plus prononcée que lors des tests de résistance précédents : les PIB de la France et de l'Union européenne chuteraient respectivement d'environ 5,7 % et 6 % en cumulé sur l'horizon de 3 ans, aboutissant à des écarts de 8,8 % et 9,8 % par rapport aux niveaux atteints à fin 2025 en scénario central.

## Trajectoires de PIB des tests de résistance 2023



En tant qu'Autorité de contrôle nationale, l'ACPR contribue à la préparation et à la mise en œuvre de ces exercices en mobilisant notamment son expertise des enjeux spécifiques au marché bancaire français. Compte tenu de l'importance du dispositif pour l'appréciation du risque de crédit des banques françaises et comme elle l'a fait lors des exercices précédents, l'ACPR procède en parallèle à un test de résistance équivalent, portant sur les principaux organismes français de caution des crédits à l'habitat, dont les conclusions alimenteront les résultats des tests pour les banques concernées.